

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers présents : 59</i> <i>Dont suppléant(s) : 1</i> <i>Pouvoirs : 16</i> <i>Absent(s) excusé(s) : 26</i> <i>Absent(s) : 24</i>
---	--	--

Date de convocation : 20 septembre 2016

Vote(s) pour : 75
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 26 septembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2016-09-26-CC-1 :

Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune de Vaux.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la démission de Monsieur Jean-François CLEVENOT, Conseiller communautaire suppléant de la Commune de Vaux au Conseil de Communauté de Metz Métropole, de son mandat de Premier Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal,
VU la délibération du Conseil Municipal de Vaux en date du 8 septembre 2016 procédant à l'élection du nouveau Premier Adjoint au Maire,
CONSIDERANT que dans les communes de moins de 1 000 habitants les Conseillers Communautaires sont les Conseillers Municipaux désignés dans l'ordre du tableau, à savoir le Maire en qualité de titulaire et le Premier Adjoint en qualité de suppléant,

DECLARE Madame Josyane LECLAIRE, Premier Adjoint au Maire de Vaux, installée dans ses fonctions de Conseiller communautaire suppléant en remplacement de Monsieur Jean-François CLEVENOT.

Pour extrait conforme
Metz, le 27 septembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

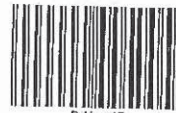


BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 septembre 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune de Vaux.	1	
Point 2 – Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024.	1	
Point 3.1 – Décision Modificative 2-2016 – Autorisations de Programme : vote de l'AP "Locaux de stockage HM9".	1	
Point 3.2 – Décision Modificative 2-2016.	1	
- Annexe : DM2 - Budget Principal.	2	
- Annexe : DM2 – Budget annexe "Déchèteries".	1	
- Annexe : DM2 - Budget annexe "Archéologie préventive".	1	
- Annexe : DM2 – Budget annexe "Transports Publics".	1	
Point 4 – Modification des statuts de Metz Métropole en vue de leur mise en conformité avec la loi NOTRe.	1	
- Annexe : Statuts au 1 ^{er} janvier 2017	1	
Point 5.1 – Insitution de la taxe de séjour au réel sur le territoire de Metz Métropole.	1	
Point 5.2 – Détermination des tarifs de la taxe de séjour sur le territoire de Metz Métropole.	1	
Point 6 – Rattachement de Metz Habitat Territoire et de l'OPH de Montigny-lès-Metz à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.	1	
Point 7 – Communication des délibérations prises par le Bureau :	1	
- Annexe : Bureau du 12 septembre 2016.	1	
Point 8 – Communication des décisions :	1	
- Annexe : Tableau récapitulatif des décisions.	1	
- Annexe : Tableau récapitulatif des marchés publics et avenants.	1	
- Annexe : Tableau récapitulatif des décisions prises en matière de procédures contentieuses.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 27 septembre 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

